

wen wat mir sin» remplaçant – sans l'éliminer, bien au contraire – la variante, devenue provisoirement inutile.

La Chambre des députés, en sa séance du 12. 11. 1918 et après des débats tumultueux, décida par 28 voix contre 20 de soumettre la question dynastique à un referendum. Quant à la demande émanant du «Conseil des Ouvriers» et réclamant l'abdication de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde, elle fut repoussée par 21 voix contre 19 et l'abstention des 3 députés du Parti populaire qui, décidés d'abord à voter avec les libéraux et les socialistes, avaient changé d'opinion au cours de la nuit.

Comme Welter aurait vociféré contre ces trois «renégats» . . . s'il avait encore appartenu à la Chambre. Maintenant il ne lui restait que la presse pour y épancher son désappointement, et l'ascendant qu'il exerçait sur les membres du «Arbeiter- und Bauernrat» pour en faire écarter les délégués du Parti populaire.

Le mouvement républicain eut un regain de succès lorsque, au retour de la délégation gouvernementale envoyée à Paris (27.12.1918), on apprit que les Alliés avaient refusé de traiter avec les représentants de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde.

La journée du 9. 1. 1919 – date de réunion de la Chambre – devait, aux yeux des républicains, être décisive pour la proclamation de la République et la prise du pouvoir par un «Comité de Salut public» avec Michel Welter comme membre. Les chances étaient jugées d'autant plus encourageantes que la compagnie des volontaires – en émeute pour des raisons internes – avait promis son concours et que l'on croyait pouvoir compter sur la non-intervention du commandement des troupes d'occupation françaises, rassuré par le caractère non sanglant et non bolchévique de la révolution.⁸⁾

Au cours de la manifestation organisée par «l'Action républicaine» à la Place d'Armes, on résolut de demander la déchéance de la dynastie, la démission du Gouvernement, l'institution d'un Directoire et l'élection d'une nouvelle Chambre sur la base du suffrage universel. Après quoi, la masse populaire se porta devant l'hôtel du parlement où, canalisée par les poilus casqués, elle attendait le résultat à obtenir par la délégation chargée de communiquer la résolution à la Chambre des députés. Non seulement la délégation ne fut pas reçue, mais le président Altwies, qui attendait d'un moment à l'autre la nouvelle de l'abdication de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde – nouvelle qui lui épargnerait le soin de mettre au vote la proposition Brasseur (déchéance de la dynastie) –, profita de l'attitude non réglementaire des tribunes pour suspendre la séance.

Après le départ des membres de la Droite, les députés de la Gauche continuèrent à siéger mais, trop divisés sur la marche à suivre, ne parvinrent que difficilement à trouver un terrain d'entente – à la grande fureur des républicains massés dans la rue et devenant de plus en plus impatients.